La tortue Caouanne, Caretta caretta

Temps de lecture : 2 min



Nom commun : La tortue Caouanne

Nom latin : *Caretta caretta*

Famille : Vertébrés | Tortues

Lors de ses grandes migrations, la tortue Caouanne est parfois observée sur les côtes normandes. Il s'agit d'une espèce protégée.



1 mètre
À la naissance : environ 5 cm



110 kg
À la naissance : environ 25 g



Mers de la Manche, du Nord, Méditerranée, des Caraïbes, Océans Atlantique Nord-Ouest, Indien, Pacifique



Méconnue.
Plusieurs dizaines d'années.



Crustacés, poissons, mollusques et méduses.



Entre 100 et 200 œufs jusqu'à 7 fois au cours d'une saison

Espèce en danger ?

Depuis 2015, la tortue Caouanne est classée dans la **catégorie des espèces « vulnérables » sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN** (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Cela signifie que le risque de disparition de l'espèce est passé du statut « élevé » à celui de « relativement élevé » grâce aux mesures de protection en France et à travers le monde. Les chercheurs ont en effet constaté l'augmentation du nombre de nids, sachant qu'en moyenne sur 1 000 œufs pondus, entre 2 et 20 tortues arriveront à l'âge adulte !

La tortue Caouanne est classée en Annexe 1 de **la CITES (la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)** et A du règlement européen 338/97.



© Brandon COLE, Biosphoto

Restons vigilants !

La tortue Caouanne, comme les autres tortues marines, est souvent victime de captures accidentelles dans les immenses filets de la pêche industrielle.

Les océans deviennent des poubelles et beaucoup de tortues meurent en ayant avalé des sacs plastique qu'elles confondent avec leurs proies favorites, les méduses.

La tortue Caouanne est aussi menacée par la pollution aux hydrocarbures et aux métaux lourds.

À proximité des lieux de ponte, elle est surtout victime du développement des infrastructures touristiques et du braconnage (vol des œufs).

Son habitat est également menacé : les herbiers et les coraux sont détruits par les ancres et les hélices des bateaux ; le sable des plages est volé pour faire du ciment !

Le saviez-vous ?

La tortue Caouanne est aussi appelée « tortue à grosse tête » : grâce à son bec puissant, elle est capable de casser la carapace des crustacés !



© Dionysisa303, CC BY SA 4.0